

Objectif : Maîtriser les grands enjeux de la communauté. Appréhender les grands dossiers qui marqueront 2014-2016 (mutualisation, refonte de la carte intercommunale avec des spécificités franciliennes...).

Intervenant : Avocat, spécialiste des collectivités
Public concerné : Élu.e.s, Agents, Collaborateurs de cabinet

Programme :

- Qu'est-ce qu'une communauté d'agglomération ?
- Que sont ses compétences ? quels sont les paramètres d'un bon accord sur ce point ?
- Quel rapport avec les syndicats ?
- Quel fonctionnement ? quel statut de l'élu ?
- Quels en sont les mécanismes financiers et fiscaux ?
- Quelle recomposition du paysage intercommunal a-t-elle la lumière des spécificités franciliennes de la récente loi «MAPAM» ?
- Comment gérer les mutualisations alors que de nouvelles obligations apparaissent en ce domaine ?

Durée :

Une journée de 09:00 à 17:00 Déjeuner le midi avec le formateur et les stagiaires

Lieu :

38 rue de la Coutellerie,
95300 PONTOISE

Frais de participation :

Prix nets par jour et par personne :

- o Moins de 500 habitants : 165 €
- o De 500 à 999 habitants : 185 €
- o De 1000 à 3999 habitants : 195 €
- o De 4000 à 9999 habitants : 205 €
- o + De 9999 habitants : 215 €